

Préface

*Dans un chemin montant, sablonneux, malaisé
Et de tous les côtés au soleil exposés,
Six forts Chevaux tiraient un Coche (...)
Ainsi certaines gens, faisant les empressés,
S'introduisent dans les affaires
Ils font partout les nécessaires
Être partout, importuns, devraient être chassés*

Jean de la Fontaine

La gestion de la banque dans une économie chancelante est devenue une discipline d'une grande complexité. Tenter d'intégrer les courants qui traversent le monde de la finance pour arriver à une « banque juste » est un défi. Confronter la gestion des risques et la régulation bancaire est devenu essentiel. Poser la question de la taille et du nombre de banques dans un monde qui n'a plus confiance dans leurs dirigeants et les autorités politiques est interpellant. Affronter les problèmes de liquidité et leur impact sur les taux d'intérêt est une gageure. Expliquer la complexité des structures de régulation et leurs objectifs, parfois contradictoires, qui créent des conflits d'intérêts troublants est un exercice périlleux.

Les auteurs de cet ouvrage n'ont pas eu froid aux yeux et ont réussi à transformer l'essai en étant à la fois analytiques et pédagogiques. Pour les bétotiens comme moi qui sont perdus lorsque les équations apparaissent, il y a moyen de comprendre cet ouvrage sans entrer dans cette jungle économétrique. Pour les autres, ce sera un délice. Le devoir de pédagogie ne se développe pas au détriment de la rigueur analytique.

Face au risque d'un tsunami financier dans les prochaines années, la question reste ouverte : les efforts développés depuis des décennies, et singulièrement depuis la crise financière de 2008, seront-ils suffisants pour éviter que les banques soient laminées par l'accumulation de l'endettement aussi bien au niveau français qu'europpéen et mondial ? Une forme de réglementation institutionnelle ne devrait-elle pas être complétée par une réglementation fonctionnelle ?

C'est autour de la gestion des risques que s'articule cet ouvrage. Le métier de banquier est souvent caricaturé : il vous prête un parapluie par beau temps et le retire quand il pleut. Les crises par lesquelles les banques passent contredisent cet adage. Devant les dégâts de la crise de 2008, le constat de l'International Institute of Finance qui rassemble les grands acteurs du système bancaire était sans appel : il devenait urgent de créer une « culture du risque » qui permette d'allier la contribution à l'économie et la prudence fiduciaire d'institutions qui déploient des capitaux empruntés, déposés par les épargnants ou confiés par les actionnaires.

L'itinéraire de l'ouvrage nous emmène dans un voyage qui permettra à la lectrice ou au lecteur de découvrir et mieux comprendre le défi quotidien de ce métier d'une complexité croissante.

Les dépôts

Les auteurs attachent une importance particulière aux dépôts, et ce, à juste titre. Même si les gros dépôts et les dépôts de particuliers constituent un assemblage complexe, les banques doivent la moitié de leurs moyens d'action à cet acte de confiance du déposant. C'est à la fois leur colonne vertébrale et leur talon d'Achille. C'est la principale source de la stabilité financière, mais la première source de fragilité, le retrait étant imprévisible et parfois immédiat comme nous l'avons vu avec la banque Northern Rock au Royaume-Uni.

Mais une inquiétude pointe à l'horizon : la réglementation permet, au-delà d'un certain montant, de s'attaquer aux dépôts comme nous l'avons vu à Chypre lors de la crise grecque. Si aux États-Unis, l'instance réglementaire fédérale, le FDIC, couvre ce risque, l'Union bancaire européenne n'a pas encore réussi à structurer ce troisième pilier au niveau de l'eurozone. Certes cela ne touche pas la plupart des particuliers, mais la méfiance devient immédiatement source de déstabilisation.

La concentration bancaire est analysée par les auteurs qui concluent que certaines banques sont trop grosses, mais qu'il n'y a pas trop de banques. Le problème de la taille des banques est non seulement lié au risque systémique qu'elles représentent, mais aussi au pouvoir qu'elles ont et qui leur permet d'influencer les gouvernements, voire les régulateurs. L'Europe

est particulièrement vulnérable et le projet de création d'une Union des marchés des capitaux se heurte à des obstacles structurels, sans oublier la perte de Londres comme capitale financière de l'Union européenne, par suite du Brexit.

Le risque de crédit

C'est ici que le risque d'intermédiation prend toute son ampleur. Les faillites existent, et l'équilibre du droit des faillites n'est pas toujours respecté. Il y a autant d'arguments pour rendre ce droit plus favorable aux créanciers (ce qui est le cas aux États-Unis) que pour défendre les droits du débiteur. Si les auteurs choisissent la première option, ils démontrent également que l'essentiel du risque de crédit sur les particuliers et les PME est le risque hypothécaire. Le refus de la réforme française incluse dans la loi Macron de prendre en compte la valeur de l'entreprise comme critère déterminant, continue à fragiliser ce dispositif.

Plaider pour une banque relationnelle est remarquable à l'heure où l'on essaie de nous faire croire que les robots s'en chargeront. L'argument retenu par les auteurs est celui de la longévité de la relation, du suivi personnalisé et de l'éducation réciproque. Ils ont raison, même s'ils savent qu'ils vont parfois à contre-courant. La relation est un élément déterminant de l'évaluation et de la gestion des risques.

Mais obtenir un crédit impose des devoirs au débiteur dont le principal est le partage complet des informations permettant aux banques de mieux comprendre le risque qu'elles prennent, et d'ajuster leur offre de crédit à ces circonstances. L'asymétrie de l'information est le principal obstacle à la dotation de crédits. La rétention d'information est une source de méfiance.

La Banque de Financement et d'Investissement

Les États-Unis ont maintenu un équilibre entre les banques d'investissement et les banques commerciales. En Europe, les banques de marché ont disparu au bénéfice de filiales des grandes banques commerciales.

Au niveau de la dette obligataire, l'essentiel du risque est celui des banques et du secteur public, ce qui limite les risques pris en compte. Les obligations d'entreprises non financières représentent une part négligeable de ce marché. Les banques ont en Europe un avantage qui leur permet de proposer à la fois la dette bancaire ou la dette obligataire, en fonction de leurs propres intérêts. Cela explique que, en fin de compte, la partie « risque de marché » des banques qui constitue la moitié de leurs bilans est essentiellement composée de risques interbancaires (y compris les produits dérivés) et de risques souverains.

Qui plus est ce risque est caché par des exceptions massives de pondération de risque et de la comptabilisation des variations des prix de marché. C'est donc le risque de contrepartie qui domine.

Le risque de taux d'intérêt et d'illiquidité

L'analyse remarquable de l'évolution de la réglementation bancaire face à ces risques conduit inévitablement à des questions. Basel III, et sa version européenne CDR IV, ont tiré les leçons de la crise de 2008. 2008 est d'abord une crise de liquidité liée aux *subprimes*, s'exprimant sur le marché inter-bancaire dès lors que Lehman et AIG sont tombés en quasi-faillite, forçant l'intervention des banques centrales.

Une partie du risque d'illiquidité était couvert par la titrisation de crédits hypothécaires sur une grande échelle. La vente massive de ces actifs a provoqué les conditions d'une crise systémique : il n'y avait plus d'acheteurs pour ces actifs dont la notation s'effondrait. Bâle III a maintenant remis les pendules à l'heure : les ratios couvrent les risques par des fonds propres, le ratio de liquidité rétablit le risque d'intermédiation et le ratio de levier limite l'ensemble des actifs bilanciaux et hors bilan à 3 %. C'est incontestablement un progrès.

Lorsqu'une crise apparaît, les taux d'intérêt explosent. Lorsque les banques financent à court terme des risques à long terme, elles prennent un risque de taux important. L'exemple du crédit hypothécaire est patent. Les auteurs s'attachent à l'expliquer tout en analysant les moyens de le limiter.

La gouvernance reste un défi : une question éthique

Si les réglementations bancaires renforcent les règles de gouvernance, la conduite des banques et leur culture n'ont pas fondamentalement changé et de nouvelles règles ont été mises en place en Grande-Bretagne et aux États-Unis. L'Europe semble ignorer cet aspect. C'est la raison pour laquelle les auteurs s'attardent à l'éthique de la banque. L'analyse comparative de John Rawls et d'Amartya Sen, avec un zeste d'Aristote sans oublier Adam Smith, ravira les philosophes.

« L'ordre juridico-politique peut-il suffire ? Certainement pas si la politique en question est celle d'une minorité qui impose sa loi aux autres ». Cette affirmation que je partage pose le problème de la gouvernance et de l'éthique à la lumière des réactions populistes. Que nous le voulions ou non, les banques font partie d'un triangle des Bermudes dont les deux autres côtés sont les banques centrales et les États. Comme le dit le Professeur Raghuram Rajan, ancien gouverneur de la Reserve Bank of India, dans

l'ouvrage qu'il publie au début de 2019, les gouvernements et les marchés ont laissé tomber les communautés.

C'est ce défi que les banques auront à affronter : il est temps qu'elles assument leurs responsabilités en prenant en compte, tout en le dépassant, le cadre rigide des réglementations pour assumer en toute indépendance leur responsabilité sociale et la gestion de leurs risques.

Karima Bouaiss, Frédéric Lobez et Jean-Christophe Statnik font honneur à l'Université de Lille. Ils ne prétendent pas avoir une boule de cristal, mais leur itinéraire nous emmène sur des chemins ardu. Qu'ils soient remerciés pour cette excellente contribution à un débat qui ne fait que commencer.

Georges Ugeux
Professeur Adjoint
International banking and Finance
Columbia University School of Law

Introduction générale

Telle une pierre taillée aux multiples facettes, la banque est un objet qui n'offre au regard de l'analyste que des images partielles de sa réalité profonde. Ainsi, le microéconomiste concentre-t-il son attention sur les conditions de son existence dans un paysage financier où semblent dominer les marchés ; ou encore discute-t-il de l'aptitude des lois essentielles de l'économie à en décrire le fonctionnement. Le financier sera, lui, plus sensible à une compréhension des risques multiples auxquels la banque est soumise ou expose ses partenaires. Le juriste, de droit privé ou public, observera avec justesse que la réglementation de l'activité bancaire est foisonnante, qu'elle limite l'espace discrétionnaire dans lequel le management de la banque peut déployer ses activités, et qu'elle est orchestrée par un enchevêtrement complexe d'institutions auxquelles la banque doit rendre compte. Enfin, l'éthicien peut distancier son regard pour embrasser une vue plus large de l'objet analysé, et en penser la cohérence en référence à des principes de justice sociale qui orienteront son étude.

L'objectif de ce livre est donc d'offrir une vision synthétique de la banque, en réunissant les analyses que des prismes singuliers ont produites au cours des cinquante dernières années. C'est aussi son originalité. Ces prismes ne sont pas considérés isolément, mais se nourrissent réciproquement. Ainsi, l'étude et la compréhension du risque d'illiquidité ou de taux d'intérêt sont d'autant plus solides qu'elles prennent appui sur une analyse économique du contrat de dépôt à vue, lequel fonde la capacité de la banque à concilier liquidité à court terme des ménages et financement à long terme de l'économie. De même, le cadre réglementaire de l'activité bancaire apparaîtrait-il excessivement contraignant à qui n'aurait pas compris que les risques

bancaires sont inhérents à l'existence même des banques et qu'il n'existe pas de banques absolument sans risque. Pareillement, la compréhension du risque systémique nécessite-t-elle de prendre en compte les sources des restructurations d'une industrie bancaire, au sein de laquelle coexistent des modèles économiques en concurrence. Ce sont là des exemples parmi d'autres des interrelations existantes entre les chapitres de ce livre.

Si la volonté des trois auteurs était d'offrir une perspective aussi large que possible sur les banques et leur fonctionnement dans le cadre de leurs relations avec les entreprises, les ménages, et les autorités de régulation, leur propre prisme d'analyse et la limitation du nombre de pages les a incités à se cantonner à un périmètre restreint. Nous n'hésitons pas à croiser les analyses de la microéconomie et des sciences de gestion. Mais nous ne franchissons pas la frontière qui nous mènerait sur le terrain de la macroéconomie monétaire ; en d'autres termes, nous n'intégrons pas la monnaie dans nos analyses, en dehors du fait qu'elle tient évidemment lieu de numéraire dans certains développements ou exemples par lesquels nous les illustrons.

L'ouvrage reste – du moins nous l'espérons – simple d'abord. C'est-à-dire que nous avons choisi délibérément de limiter le plus possible les développements techniques faisant appel notamment à la modélisation, dont les financiers peuvent pourtant être friands. En revanche, nous avons privilégié l'intuition économique sous-jacente à nos raisonnements, et avons quand cela était pertinent agrémenté nos analyses d'exemples chiffrés. De surcroît, des « *encadrés* » nous ont permis de compléter les présentations par des illustrations, des références historiques, des présentations d'auteurs... qu'un lecteur pressé pourra éventuellement ignorer.

Si nous n'avons pas explicitement opté pour une structuration en parties, se dégagent néanmoins plusieurs sous-ensembles dont les chapitres partagent un même prisme d'analyse. L'ouvrage s'ouvre ainsi sur deux chapitres où prime l'analyse économique. Les fondements de l'existence des banques sont rappelés et permettent de situer les spécificités des intermédiaires financiers dans un système financier où les fonctions devant être assumées l'emportent sur les structures les plus aptes à les remplir. La contribution de l'intermédiation bancaire à la croissance des pays est également soulignée sans que soit passé sous silence le caractère récurrent de crises bancaires coûteuses (chap. 1). Suit une analyse du fonctionnement du marché du crédit, qui insiste sur les particularités de l'offre de crédit en référence à l'analyse économique du droit ainsi qu'aux imperfections de marché. Le rationnement du crédit étant une possibilité que l'analyse économique n'exclut pas, il est naturel de réfléchir à l'optimisation de l'accès au crédit, notamment pour les PME, par le choix d'un pool bancaire approprié (chap. 2).

Les trois chapitres suivants constituent un second sous-ensemble traitant des risques et exploitant les ressources de la théorie et de l'analyse financière. La relation des banques aux marchés financiers est d'abord analysée, ce qui permet ensuite d'introduire la banque de financement et d'investissement, pour terminer par une présentation de la nature du risque de marché et de sa mesure (chap. 3). Le chapitre suivant est consacré au risque de crédit. Les différents crédits sont présentés, avant que ne soient discutés la prime de risque de signature, ses déterminants et la couverture de ce risque en lien avec les instruments de marché structurés à cette fin (chap. 4). Partageant une même origine bilancielle – la transformation des maturités –, le risque d'illiquidité et le risque de taux sont présentés successivement dans le chapitre suivant qui inclut naturellement une présentation des instruments utilisés pour leur gestion (chap. 5).

Dans le dernier sous-ensemble, on s'interroge sur l'efficacité de la réglementation pour contraindre les banques à modérer leur prise de risque. La régulation est aujourd'hui une réponse apportée par les différentes instances politiques nationales et supranationales à la matérialisation d'un risque systémique qui s'exprime sous la forme de crises d'illiquidité sur le marché interbancaire, avant d'affecter les économies réelles à l'échelle mondiale. Une présentation des autorités de régulation est ainsi réalisée en se focalisant particulièrement sur la coopération orchestrée au sein de l'Union européenne par la Banque centrale européenne (chap. 6). La réglementation bancaire s'est renforcée sensiblement suite aux défaillances multiples des banques et à la crise de 2008 sous l'impulsion du Comité de Bâle et depuis 2009 du *Financial Stability Board*. Le régulateur a apporté des réponses fermes aux pratiques de contournement des règles par les banques. Ainsi, une présentation du dispositif bâlois, de Bâle I à l'actuel Bâle III révisé, est réalisée (chap. 7).

Le huitième chapitre a sa propre autonomie. Il cherche à légitimer une activité bancaire régulée dans la double perspective d'une stabilité recherchée alliée à un souci de justice sociale. Il propose au lecteur une initiation aux théories de la justice qui sont mobilisées pour esquisser un système bancaire qui nous semblerait plus juste. Ce souci de nous déporter vers les questions éthiques tient au fait que nous sommes à la fois sensibles aux critiques dont les banques ont été l'objet, pour certaines avec raison, mais aussi convaincus que les institutions bancaires sont porteuses, par nature, d'une valeur ajoutée sociétale, que nous pensons toutefois inaccomplie.

Finalement, un chapitre conclusif vient clore l'ouvrage. Nous y relisons la structure actuelle du système bancaire international au prisme des enseignements des chapitres qui précèdent, et prenons le risque d'esquisser l'avenir du système bancaire européen.

Même si chaque sous-ensemble peut être abordé séparément et faire sens pour des lecteurs privilégiant un type particulier d'analyse

(économique, financière, en termes de régulation...), nous recommandons bien évidemment une lecture linéaire de l'ouvrage.

Cet ouvrage cible un public de niveau master. Il s'adresse tant aux étudiants en formation initiale qu'aux collaborateurs d'institutions financières désireux de comprendre, en mobilisant différentes rationalités, le fonctionnement des banques. Consacrant avec passion leur carrière académique à cet objet particulièrement complexe qu'est la banque, les trois auteurs espèrent finalement contribuer à démythifier une institution souvent injustement décriée contribuant de façon décisive au financement de la croissance.

Karima Bouaiss
Frédéric Lobez
Jean-Christophe Statnik